Accord CE/Chili: accord de coopération et de partenariat

1996/0149(CNS) - 28/01/1997

Renforcer la coopération avec le Chili, tel est l'objectif du rapport de Mme MIRANDA DE LAGE (PSE /ES) sur la conclusion de l'accord-cadre de coopération entre l'Union Européenne et le Chili, adopté à l'unanimité par la commission. L'accord constitue un bon programme de travail en vue d'engager des discussions pour la création, à terme, d'une véritable zone de libre-échange entre l'Union et le Chili. Par conséquent, vu son incontestable portée politique, la commission recommande au Parlement d'approuver cet accord.